

Réponse à une consultation 02.04.2013

## **Audition sur l'orientation d'une réglementation possible dans la loi sur les services financiers (LSFin)**

La LSFin aura des conséquences importantes pour les prestataires de services financiers suisses. C'est la raison pour laquelle economiesuisse a constitué un comité ad hoc avec les membres des principales associations de la branche de la finance. Celui-ci a examiné minutieusement les points stratégiques de la LSFin et élaboré une prise de position commune.